



SÉANCE
PUBLIQUE

Formation sur-mesure

AFFAIRES PUBLIQUES, RELATIONS
INSTITUTIONNELLES, INFLUENCE LOCALE

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT 2026

DANS CE CONTEXTE

INSTITUTIONNEL COMPLEXE

“

Séance Publique
vous propose

Un accompagnement sur-mesure
*« Affaires Publiques, Relations Institutionnelles,
Influence Locale »*



SP SÉANCE PUBLIQUE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- **Construire** sa stratégie de relations institutionnelles nationales ou locales
- **Appréhender** le dialogue vis à vis du gouvernement et des administrations
- **Comprendre** les enjeux au parlement et les modalités d'interventions réussies
- **Construire** des démarches d'influence locale
- **Construire** des cas pratiques autour de tous les outils de la représentation d'intérêts pour les appréhender
- **Analyser** la réglementation du secteur et des enjeux de déontologie

D'autres thématiques d'affaires publiques relatives à des besoins spécifiques pourront être abordées

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Alternance entre **contenu théorique** et **cas pratiques**
- Boîte à outils
- Retour d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Mise en situation
- Quizz
- Feedback



ANTICIPER ET DÉCRYPTER

VOS ENJEUX INSTITUTIONNELS

Session collective sur-mesure

Ciblée sur vos enjeux

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- **Aucun prérequis**
- **Public visé** : Profils affaires publiques, plaidoyer, communication, délégués généraux, juridiques, RSE, collectivités et territoires
- Toute demande devra être formulée à l'adresse e-mail de contact afin de programmer un **RDV**
- Le tarif sera défini à la suite de ce RDV et sera validé sur **devis**
- Une formation sur-mesure devra être préparée et validée au minimum **M-1 avant la date de la formation**
- Une **feuille d'émargement** et des **questionnaires** de satisfaction et de fin de sessions seront à compléter
- Une **attestation de formation** sera remise à l'issue de chaque session de formation

Pour toute **personne en situation de handicap**, nous étudierons ensemble votre demande avec Sarah BESSE, référente handicap (sbesse@seance-publique.com)



FORMAT

- **1 demi-journée** de 4h00
- **1 journée** de 7h00
- **2 jours consécutifs**



LIEU

- **Séance Publique**
2-4 rue de Saint-Simon, 75007
(format mixte possible)
- Dans vos locaux



DATE DE FORMATION

- Date à définir avec vous

INSCRIPTIONS & CONTACT :

Céline MONTANER
Directrice Générale – Pôle Affaires Publiques

cmontaner@seance-publique.com
06 31 63 89 75



QUI SOMMES-NOUS ?

“

Du conseil stratégique à destination des dirigeants.

*Séance Publique accompagne grands groupes,
ETI et organisations professionnelles
pour développer leur activité dans le monde demain.*



SÉANCE PUBLIQUE

AFFAIRES PUBLIQUES

“

*Représenter vos intérêts auprès
des décideurs nationaux et territoriaux*

Séance Publique est le trait d'union entre les décisions publiques nationales et territoriales grâce à une expertise parlementaire reconnue et un ancrage unique en territoires.

Séance Publique accompagne ses clients entreprises et organisations depuis plus de 20 ans avec une conviction profonde.

Pour s'intégrer avec succès dans un débat public qui s'est complexifié au gré des recompositions constantes des communautés d'intérêts et des transformations institutionnelles profondes - décentralisation, déconcentration, non-cumul des mandats -, il est nécessaire d'opérer une stratégie d'affaires publiques à deux niveaux : national et territorial.





SÉANCE PUBLIQUE

AFFAIRES PUBLIQUES

NOTRE SINGULARITÉ

UN ANCRAGE AU CŒUR DES CENTRES DE DÉCISION NATIONAUX ET TERRITORIAUX

En étant le cabinet spécialiste des Affaires publiques au sein d'un groupe aux expertises élargies, ancré sur tous les territoires, nous offrons à nos clients, grands groupes français et étrangers et fédérations professionnelles une qualité de conseil et une approche stratégique unique.



DANS TOUTE LA FRANCE

Grâce à un ancrage dans les 10 plus grandes métropoles françaises, nous disposons d'une connexion directe avec les territoires où les politiques publiques sont mises en œuvre.

AU CŒUR DES CENTRES DÉCISIONNELS

Depuis 20 ans, Séance Publique travaille au plus près de la décision publique, en proximité avec les grandes institutions françaises, Assemblée Nationale, Sénat, Ministères et administrations.



PARIS
MARSEILLE
BORDEAUX
LILLE

LYON
NANTES
NICE
RENNES

STRASBOURG
TOULOUSE

Nos certifications et références

SEANCE PUBLIQUE est un organisme de formation référencé QUALIOPi (N° d'activité de formation : 11755756075) :

- Chaque financeur peut inscrire ces formations dans son catalogue de référence selon ses propres modalités. Des formations intra-entreprises sont régulièrement composées en fonction des besoins des entreprises et organisations,
- Tous les consultants de SEANCE PUBLIQUE assurent des formations. Ils sont inscrits sur le répertoire de la **HATVP** et s'engagent à respecter la **loi SAPIN 2**.
- Chaque participant, en fin de formation, est amené à remplir une feuille d'émargement et un **questionnaire de satisfaction** sur l'ensemble de la formation. Une **attestation de formation** est remise à chaque participant à l'issue de la session.



Nos engagements de formation

L'identification des objectifs de la formation

L'adaptation de la formation à ces objectifs et au public de professionnels

L'adaptation des outils et modalités pédagogiques en fonction des objectifs

La mise en œuvre de dispositifs d'évaluation

La prise en compte des appréciations rendues par les professionnels

La qualification professionnelle des intervenants par rapport aux enjeux traités

Lors de la session, chaque **module de type magistral peut être évalué de manière formative** (quizz, questions/réponses,) et les **modules interactifs** viennent rythmer la session et l'apprentissage (brainstorming, mises en situations, etc.)





Céline MONTANER

Directrice Générale

cmontaner@seance-publique.com

06 31 63 89 75